



Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2021, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

Le président du CROUS DE PARIS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2021, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Madame MAGET-SIEGEL Laurence, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Monsieur CHERY Jean-Gabriel, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, vice-président, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés, Suresnes.

Monsieur AKLI Djamel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Madame SPIELEWOY Suzanne, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris, Paris.

Madame RIO Marie-Hélène, attachée d'administration de l'état, suppléante, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés, Suresnes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à

La Directrice adjointe
du Crous de Paris
Laurence MAGET-SIEGEL